



SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES

PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 02 FEVRIER 2015

Date de Convocation

23 janvier 2015

Date d’Affichage

09 février 2015

Nombre de délégués

- En exercice	55
- Présents	46
- Votants	47
- Représentés	01
- Absents	08

L’an deux mille quinze, le 02 février à dix-huit heures, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes ROBBE, FAUCONNET, M.M. CHOMET, BOITEUX, Mmes AMABLE, BOUNIOUX, VILLIERS, AUBRY, représentant les communes de Balloy, Bazoches-les-Bray, Châtenay-sur-Seine, Coutençon, Egligny, Gravon, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, PATY, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, CORBIN, NICOLLE, DELALANDRE, POUSSEL, BUZZI, CLERC, LEDOUX, VARY, Mme MASSON, M. FONTAINE, Mme AQUILON, M.M. OLLAR, JEGO, GAULTIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD, Mmes FONTENAILLE, ROUSSELET représentant la Communauté de Communes « Des Deux Fleuves », M. OZOG, Mme KLEIN, M. ALLIX représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing », M.M. CHIANESE, SIMONET représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing », M. MARTIN (Communauté de Communes « Brie Nangissienne »), M. MUNOZ, Mme PORTIE, M. GOLDSTEIN, Mmes CHARET, SAGOT, M.M. CHOLLET, MAILLARD représentant la Communauté de Communes « Bocage Gâtinais ».

Représentés : M. AUTHIER représenté par Mme DE SAINT LOUP.

Absents : M. LAKAYE (Montigny-Lencoup), M. CHAUVET (La Tombe), M. LIEBEN (Villeneuve-les-Bordes), M.M. DA SILVA, CHEREAU (Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »), M. RODRIGUEZ (Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »), Mme GRIERE (Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »), M. GELE (Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »).

Absents excusés : M. LIEBEN.

Etaient également présents : Mme ZAÏDI, Directrice du SIRMOTOM.

Secrétaire de séance : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Yves JEGO.

M. JEGO : Je suis ravi de vous voir aussi nombreux. Comme vous le savez, nous avons été amenés à faire évoluer nos statuts afin que chacune des communes puisse être représentée dans de bonnes proportions au sein de notre Syndicat.

Je demande à Madame La Directrice de procéder à l'appel.

Mme ZAIDI : Mme Claudine ROBBE est présente, Mme Emmanuelle FAUCONNET est présente, M. Guy CHOMET est présent, M. Jean-Michel BOITEUX est présent, Mme Christelle AMABLE est présente, Mme Jeanine BOUNIOUX est présente, Mme Nadine VILLIERS est présente, Mme Paola AUBRY est présente, M. Alain LAKAYE est absent, M. Benoît CHAUVET est absent et M. Christophe GRELET est absent, M. Bernard LIEBEN est excusé, M. Marc YWANNE est absent, M. Jöel SIMARD est présent, M. Jean-Louis BERGAMASCHI est présent, M. Claude PATY est présent, Mme Annie DUFFAULT est présente, M. Stéphane CADARIO est présent, M. Axel LENARDUZZI est présent, M. Alain CORBIN est présent, M. Pierre NICOLLE est présent, M. Laurent DELALANDRE est présent, M. Patrick POUSSEL est présent, M. Manuel DA SILVA est absent, M. Arnaud BILLARD est absent, M. Damien BUZZI est présent, M. Daniel CLERC est présent, M. Emmanuel LEDOUX est présent, M. Jacques VARY est présent, Mme Christiane MASSON est présente, M. Frédéric FONTAINE est présent, M. Dominique AQUILON est présente, M. Casimir CHEREAU est absent et Mélodie DESHAYES est absente, M. Michel OLLAR est présent, M. Yves JEGO est présent, M. Alain GAULTIER est présent, M. Bernard AUTHIER est excusé, Mme Marie-Claude DE SAINT LOUP est présente, M. Pierre TROUVE est présent, M. Gaston MAILLARD est présent, Mme Marie-Hélène FONTENAILLE est présente, Mme Marie-Annick ROUSSELET est présente, M. Daniel OZOG est présent, M. Alain RODRIGUEZ est absent, M. Philippe CHERON est absent, Mme Laurence KLEIN est présente, M. Guy RICHETIN est excusé, M. Sébastien ALLIX est présent, Mme Christiane GRIERE est absente, Mme Valentine PFISTER est absente, M. Vincent CHIANESE est présent, M. François SIMONET est présent, M. Denys MARTIN est présent, M. Charles GELE est absent, M. Arnaud SOLAZZO est absent, M. Alain MUNOZ est présent, Mme Liliane PORTIE est présente, Mme Florence DUBREUCQ est absente, M. Gabriel GOLDSTEIN est présent, Mme Monique CHARET est présente, Mme Véronique SAGOT est présente, M. Denis CHOLLET est présent, M. Gérard ALLAIN est excusé et M. Pascal MAILLARD est présent.

Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Installation des nouveaux membres du Conseil Syndical
- Détermination du nombre des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
- Elections des Vice-Présidents et des autres membres du bureau
- Désignation des délégués titulaires et suppléants du SIRMOTOM siégeant au SYTRADEM
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Désignation des membres des Commissions spécialisées
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant AMORCE
- Affaires et questions diverses

INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

M. JEGO : Conformément à nos statuts, à toute une série de délibérations prises par les communes et à l'arrêté du Préfet de Seine-et-Marne en date du 25 septembre 2014, il m'appartient de déclarer installer le SIRMOTOM dans sa nouvelle formation.

Cette installation étant faite, il nous appartient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de désignations. Légalement nous n'avons pas à réélire le Président, sauf si vous le souhaitez... Nous ne changeons pas non plus le règlement intérieur. Nous ne délibérons pas de nouveau sur ce règlement intérieur et nous ne changeons pas les délégations de signatures qui ont été données.

DETERMINATION DU NOMBRE DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

M. JEGO : Nous sommes amenés à compléter le bureau et à élire 4 Vice-présidents, un Secrétaire, un Secrétaire-adjoint et 6 assesseurs.

Quelqu'un souhaite-t-il que nous réélisions le Président ? (Non).

ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

M. JEGO : Nous avons regardé qui a commencé à travailler et quelles équipes nous pouvions mettre en place. D'après mes souvenirs, nous avons toujours essayé de travailler de manière consensuelle.

J'ai reçu plusieurs candidatures sur des postes de Vice-présidents :

- Marie-Claude DE SAINT-LOUP qui était Assesseur,
- Frédéric FONTAINE qui fut Vice-Président,
- Daniel CLERC, un nouvel élu de la Grande-Paroisse,
- Gérard ALLAIN, du Bocage Gâtinais (absent ce soir mais remplacé exceptionnellement par M. Pascal Maillard).

Y a-t-il d'autres candidats aux postes de Vice-Présidents ? (*M. Patrick POUSSEL, M. Damien BUZZI*).

Messieurs POUSSEL et BUZZI, un poste d'assesseur pour apprendre comment fonctionne le bureau pourrait-il vous convenir ? Même si la règle n'est pas écrite, il faut déjà intégrer les instances. Cette proposition vous conviendrait-elle, ou souhaitez-vous absolument un poste de Vice-Président ?

M. BUZZI : Tout comme moi, l'ensemble des personnes ici présentes ont pris un engagement solennel au sein de leur collectivité. En ce qui me concerne, je suis également très attentif aux questions économiques et environnementales, lorsqu'on sait que les déchets d'un habitant du SIRMOTOM représentent 600 kilos par an. Les missions et les compétences portées par le SIRMOTOM en termes de prévention, de collecte, de tri des déchets et de gestion des déchetteries de Montereau et de Vouls sont à mon sens un véritable enjeu territorial. A ce titre, je souhaite m'impliquer de par mes connaissances et mon sens de l'engagement au sein de ce Syndicat.

M. JEGO : Le poste de Secrétaire du Syndicat pourrait-il permettre à cet engagement de prospérer pour apprendre, comprendre, découvrir, agir et faire avancer ?

M. BUZZI : Oui, tout à fait.

M. JEGO : Monsieur Damien BUZZI est donc candidat au poste de Secrétaire et M. Patrick POUSSEL est candidat au poste d'assesseur.

Qui est candidat au poste de Secrétaire-adjoint ? (*M. Pierre TROUVE*).

Il nous manque 5 candidats au poste d'assesseur. Qui est candidat ? (*Mme Marie-Annick ROUSSELET et M. Alain MUNOZ*).

M. CADARIO : Ma candidature est-elle incompatible avec ma profession ?

Mme ZAÏDI : Non, pas du tout. Monsieur CADARIO travaille à l'usine SOVALEM.

M. JEGO : Je n'y vois aucun inconvénient.

Il nous manque deux candidats au poste d'assesseur. En dehors de M. Patrick POUSSEL, M. Stéphane CADARIO, Mme Marie-Annick ROUSSELET et M. Alain MUNOZ, qui est candidat ? (*M. Pierre NICOLLE et M. Vincent CHIANESE*).

Avons-nous bien 6 candidats au poste d'assesseur, un candidat au poste de Secrétaire, un candidat au poste de Secrétaire-adjoint et 4 candidats au poste de Vice-Président ?

Mme ZAÏDI : Oui.

M. JEGO : Nous procédons aux votes à bulletin secret.

Election du 1^{er} Vice-président

M. JEGO : Qui est candidat au poste de 1^{er} Vice-Président ?

Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP propose sa candidature au poste de 1^{ère} Vice-Présidente.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP : 47 voix

Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

Election du 2^{ème} Vice-président

M. JEGO : Qui est candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président ?

Monsieur Frédéric FONTAINE propose sa candidature au poste de 2^{ème} Vice-Président.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émergence : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Monsieur Frédéric FONTAINE : 47 voix

Monsieur Frédéric FONTAINE est élu 2^{ème} Vice-Président.

Election du 3^{ème} Vice-président

M. JEGO : Qui est candidat au poste de 3^{ème} Vice-Président ?

Monsieur Daniel CLERC propose sa candidature au poste de 3^{ème} Vice-Président.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émergence : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Monsieur Daniel CLERC : 47 voix

Monsieur Daniel CLERC est élu 3^{ème} Vice-Président.

Election du 4^{ème} Vice-président

M. JEGO : Qui est candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président ?

Monsieur JEGO fait part de la demande de Monsieur Gérard ALLAIN qui propose sa candidature au poste de 4^{ème} Vice-Président.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émergence : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Monsieur Gérard ALLAIN : 47 voix

Monsieur Gérard ALLAIN est élu 4^{ème} Vice-Président.

Election du Secrétaire

Monsieur Damien BUZZY propose sa candidature au poste de Secrétaire.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Monsieur Damien BUZZI : 47 voix.

Monsieur Damien BUZZI est élu Secrétaire.

Election du Secrétaire-adjoint

Monsieur Pierre TROUVE propose sa candidature au poste de Secrétaire-adjoint.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Monsieur Pierre TROUVE : 47 voix.

Monsieur Pierre TROUVE est élu Secrétaire-adjoint.

Election de six assesseurs :

Les candidats sont : Monsieur Patrick POUSSEL, Monsieur Alain MUNOZ, Madame Marie-Annick ROUSSELET, Monsieur Stéphane CADARIO, Monsieur Vincent CHIANESE, et Monsieur Pierre NICOLLE.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick POUSSEL : 47 voix
- Monsieur Alain MUNOZ : 47 voix
- Madame Marie-Annick ROUSSELET : 47 voix
- Monsieur Stéphane CADARIO : 47 voix
- Monsieur Vincent CHIANESE : 47 voix.
- Monsieur Pierre NICOLLE : 47 voix.

M. Patrick POUSSEL, M. Alain MUNOZ, Mme Marie-Annick ROUSSELET, M. Stéphane CADARIO, M. Vincent CHIANESE, et M. Pierre NICOLLE sont élus assesseurs.

M. JEGO : Je le dis pour les nouveaux, au SIRMOTOM, nous partageons au maximum et nous essayons de faire en sorte que personne ne soit frustré. C'est pourquoi je suis heureux que Damien BUZZI ait accepté de rejoindre cette équipe. Il y a du travail pour tout le monde.

Lors de la prochaine session du Comité Syndical, j'aurai l'occasion de vous exposer les responsabilités confiées à chaque Vice-Président. Au préalable, je dois en parler avec chacun d'entre eux et réunir le bureau.

<p style="text-align: center;">DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU SIRMOTOM SIEGEANT AU SYTRADEM</p>
--

M. JEGO : J'ai reçu un certain nombre de candidatures au poste de titulaires :

- M. Bernard AUTHIER,
- Mme Emmanuelle FAUCONNET,
- M. Alain MUNOZ,
- M. Daniel OZOG,
- M. Guy RICHETIN,
- M. Denys MARTIN,
- M. Frédéric FONTAINE,
- Mme Paola AUBRY,
- M. Jean-Michel BOITEUX,
- Mme Marie-Hélène FONTENAILLE.

J'ai reçu un certain nombre de candidatures au poste de suppléants :

- M. Guy CHOMET,
- Mme Claudine ROBBE,
- M. Bernard LIEBEN,
- M. Alain CORBIN
- M. Damien BUZZI,
- M. Daniel CLERC,
- M. Vincent CHIANESE,
- Mme Monique CHARET,
- Mme Véronique SAGOT,
- M. Alain RODRIGUEZ,
- M. Gérard ALLAIN.

Les suppléants pourront siéger s'ils le souhaitent.

M. ALLIX : Monsieur RICHETIN aimerait retirer sa candidature de la liste principale pour le SYTRADEM.

Mme ZAÏDI : Il m'avait pourtant dit qu'il était d'accord. A-t-il changé d'avis ?

M. ALLIX : Oui. Il m'a donné sa consigne.

M. JEGO : Souhaitez-vous le remplacer ?

M. ALLIX : Non.

M. JEGO : Qui souhaite le remplacer ? (*M. CORBIN*).

Mme ZAÏDI : La candidature de M. CORBIN passe donc de suppléant à titulaire.

M. JEGO : Monsieur SIMONET, acceptez-vous d'être suppléant ?

M. SIMONET : Oui.

M. JEGO : Les candidatures sont donc les suivantes :

- Yves JEGO avec comme suppléant Guy CHOMET,
- Bernard AUTHIER avec comme suppléante Claudine ROBBE,
- Emmanuelle FAUCONNET avec comme suppléant Bernard LIEBEN,
- Alain MUNOZ avec comme suppléant François SIMONET,
- Daniel OZOG avec comme suppléant Damien BUZZI,
- Alain CORBIN avec comme suppléant Daniel CLERC,
- Denys MARTIN avec comme suppléant Vincent CHIANESE,
- Frédéric FONTAINE avec comme suppléante Monique CHARET,
- Paola AUBRY avec comme suppléante Véronique SAGOT,
- Jean-Michel BOITEUX avec comme suppléant Alain RODRIGUEZ,
- Marie-Hélène FONTENAILLE avec comme suppléant Gérard ALLAIN.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

Titulaires :

- M. Yves JEGO : 47 voix
- M. Bernard AUTHIER : 47 voix
- Mme Emmanuelle FAUCONNET : 47 voix
- M. Alain MUNOZ : 47 voix
- M. Daniel OZOG : 47 voix
- M. Alain CORBIN : 47 voix
- M. Denys MARTIN : 47 voix

- M. Frédéric FONTAINE : 47 voix
- Mme Paola AUBRY : 47 voix
- M. Jean-Michel BOITEUX : 47 voix
- Mme Marie-Hélène FONTENAILLE : 47 voix

Suppléants :

- M. Guy CHOMET : 47 voix
- Mme Claudine ROBBE : 47 voix
- M. Bernard LIEBEN : 47 voix
- M. François SIMONET : 47 voix
- M. Damien BUZZI : 47 voix
- M. Daniel CLERC : 47 voix
- M. Vincent CHIANESE : 47 voix
- Mme Monique CHARET : 47 voix
- Mme Véronique SAGOT : 47 voix
- M. Alain RODRIGUEZ : 47 voix
- M. Gérard ALLAIN : 47 voix

M. Yves JEGO, M. Bernard AUTHIER, Mme Emmanuelle FAUCONNET, M. Alain MUNOZ, M. Daniel OZOG, M. Alain CORBIN, M. Denys MARTIN, M. Frédéric FONTAINE, Mme Paola AUBRY, M. Jean-Michel BOITEUX, Mme Marie-Hélène FONTENAILLE sont élus titulaires.

M. Guy CHOMET, Mme Claudine ROBBE, M. Bernard LIEBEN, M. François SIMONET, M. Damien BUZZI, M. Daniel CLERC, M. Vincent CHIANESE, Mme Monique CHARET, Mme Véronique SAGOT, M. Alain RODRIGUEZ, M. Gérard ALLAIN sont élus suppléants.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. JEGO : Le Président préside cette Commission de fait. Je ne la préside pas pour éviter tout risque. Nous avons reçu la candidature de M. Bernard AUTHIER pour me remplacer. Concernant les membres titulaires, j'ai reçu les candidatures de :

- Daniel OZOG avec comme suppléant Frédéric FONTAINE,
- Alain MUNOZ avec comme suppléant Guy CHOMET,
- Damien BUZZI avec comme suppléant Pierre TROUVE,
- Marie-Hélène FONTENAILLE avec comme suppléant Alain RODRIGUEZ,
- Gérard ALLAIN avec comme suppléant Casimir CHEREAU.

(Il est procédé au vote à bulletin secret)...

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre d'inscrits sur la liste d'émargement : 55
- Nombre de présents : 46
- Nombre de votants : 47
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

Titulaires :

- Daniel OZOG : 47 voix
- Alain MUNOZ : 47 voix
- Damien BUZZI : 47 voix
- Marie-Hélène FONTENAILLE : 47 voix
- Gérard ALLAIN : 47 voix.

Suppléants :

- Frédéric FONTAINE : 47 voix
- Guy CHOMET : 47 voix
- Pierre TROUVE : 47 voix
- Alain RODRIGUEZ : 47 voix
- Casimir CHEREAU : 47 voix

Daniel OZOG, Alain MUNOZ, Damien BUZZI, Marie-Hélène FONTENAILLE et Gérard ALLAIN sont élus titulaires.

Frédéric FONTAINE, Guy CHOMET, Pierre TROUVE, Alain RODRIGUEZ et Casimir CHEREAU sont élus suppléants.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS SPECIALISEES

M. JEGO : Nous avons une Commission Finances, une Commission des Affaires Techniques, une Commission des Affaires Générales et du Personnel et une Commission de la Communication. Chacune est présidée par un futur Vice-Président. Avant de partir, je vous propose que vous puissiez vous inscrire pour savoir dans quelle Commission vous souhaitez siéger. Nous referons circuler la lettre par un mail à tout le monde. Si vous voulez siéger dans plusieurs Commissions, il n'y a pas de problème. Nous sommes très ouverts aux gens qui veulent travailler. Cette méthode vous convient-elle ? (*Oui*).

Nous repasserons cette délibération au prochain Conseil. Nous prendrons acte des personnes inscrites.

DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AMORCE
--

M. JEGO : L'association AMORCE est l'association nationale qui regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les Départements, les Régions, ainsi que leurs partenaires.

J'ai reçu la candidature de M. Pierre TROUVE qui était très compétent dans cette mission. Qui est candidat pour être suppléant ? (*M. Patrick POUSSEL*).

Monsieur Pierre TROUVE est élu titulaire et M. Patrick POUSSEL est élu suppléant.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES.

M. JEGO : Je propose que nous organisions une visite de l'usine pour les nouveaux. Je pense que vous devez prendre le temps de découvrir ce site. Il a été l'objet de nombreuses années de travail de la part des plus anciens que je salue. L'idée est de vous présenter la mission du Syndicat et la manière dont fonctionne notre usine, qui est extrêmement performante. D'abord, elle est aux normes les plus avancées en matière de protection de l'environnement, mais surtout, cette usine produit de l'énergie nous permettant d'avoir des recettes. Cela nous a permis de diminuer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de façon déjà assez conséquente. Cela nous a permis également de faire face à un aléa politique/administratif et financier. En effet, la subvention de la Région et du Département nous a été retirée. Elle représentait quand même 11 M€ sur un budget de 80 M€. Il a fallu faire beaucoup d'efforts pour passer ce cap sans peser et grever sur les finances du Syndicat.

Nous partageons cette usine avec nos collègues, mais néanmoins amis de Provins, puisque c'est l'usine du SYTRADEM. Il est donc intéressant que vous puissiez la visiter. Madame La Directrice, je souhaiterais que nous mettions en place, sous l'autorité d'un Vice-Président, une Commission chargée d'avancer sur l'évolution de notre mode de financement.

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est fondée sur le Foncier Bâti. Nous devons passer à une redevance ou à un financement incitatif. Beaucoup de collectivités ont essayé les plâtres, avec quelquefois bien des dégâts. Nous avons volontairement attendu que les autres se soient essayés à une pratique avant de décider d'une stratégie. Ainsi, nous ne partions pas précipitamment pour adopter une pratique au poids des ordures ou selon tels critères pour finalement aboutir à un échec. Aujourd'hui, nous avons du recul. Je souhaite réellement qu'un groupe de travail se mette en place autour d'un Vice-Président pour qu'à l'automne, nous puissions décider d'une stratégie. Nous ne l'appliquerons pas nécessairement début 2016, mais cela nous permettra de savoir dans quelle direction aller sur ce sujet, qui sera au cours de ce mandat la grande affaire ! Nous allons changer notre mode de tarification avec une idée claire : inciter les gens à jeter le moins possible, à trier au maximum et à diminuer nos coûts. Je pense notamment au coût de ramassage des poubelles jaunes, où dans beaucoup d'endroits on peut sans doute diminuer les collectes en étant plus incitatif. C'est un gros chantier. Nous vous présenterons des éléments. Je pense que nous devons avancer sur ce sujet.

De même, nous devons avancer concernant l'incitation au tri. Certaines initiatives sont anecdotiques, mais fonctionnent bien comme par exemple les poules. Cela déclenche des réflexes en incitant les gens à ne pas jeter leurs épiluchures dans les poubelles. Par ailleurs, l'opération de déchiquetage et de broyage de déchets verts à domicile est en cours.

Mme ZAIDI : Nous avons déjà six rendez-vous.

M. JEGO : L'opération débute. Les gens peuvent prendre rendez-vous avec une personne qui se rend à leur domicile afin de déchiqueter leurs déchets verts et ce, pour une somme modique. Nous n'emmenons rien. Tout ceci s'opère dans le cadre d'une stratégie à long terme d'éducation et d'incitation à traiter autrement, à recycler, etc. Nous essayons de mener ce combat, même s'il est compliqué. Les habitudes sont déjà dans les têtes. Il y a beaucoup d'initiatives très intéressantes.

Nous serons aussi amenés à lancer un appel à candidature pour gérer une ressourcerie-recyclerie. En effet, nous recevons les monstres et les collectons. Souvent, certains objets sont réutilisables. Si l'objet est collecté dans une rue, puis ramené ici et transporté ailleurs pour être traité et éventuellement revendu, au final le bilan CO2 n'est pas satisfaisant. L'idée est d'avoir un centre de ressourcerie-recyclerie, c'est-à-dire un endroit où tout ce qui est récupérable serait réparé et revendu directement ici à des personnes qui en ont besoin. Nous avons commencé à travailler, notamment avec Emmaüs. Nous allons lancer un appel à candidature pour chercher un opérateur. Evidemment, le SIRMOTOM ne gèrera pas cette ressourcerie-recyclerie. Un opérateur pourrait le faire. Nous pouvons la financer en autofinancement sur le site. L'idée est de dire aux gens qu'il faut réparer, recycler et leur montrer que ce qu'ils ont dans leurs poubelles a de la valeur. Le but est d'essayer de travailler à ce sujet global d'éducation au traitement.

Même si nous avons très bien négocié, le coût d'une tonne traitée dans notre usine est de 30 €. Nous collectons quand même des tonnages importants, soit 25 000 tonnes par an. Plus nous diminuons le tonnage, plus nous éduquons les gens, plus nous sommes vertueux et moins cela nous coûte.

Nous aurons l'occasion de rentrer dans tous ces détails au cours des différentes réunions. Pour les nouveaux qui arrivent et qui se sentent perdus : n'hésitez pas à vous adresser à Andrée ZAIDI, aux collaborateurs et aux Vice-Présidents pour poser des questions. Il ne faut pas qu'il y ait de frustration.

Nous avons une stratégie concernant les points d'apports volontaires sur nos déchetteries. Nous vous en parlerons.

Notre Syndicat est en bonne santé financière, il n'a pas d'endettement excessif, ni d'emprunt toxique. Ses frais de fonctionnement sont extrêmement réduits. Le SIRMOTOM est assez exemplaire dans son fonctionnement. J'ai essayé d'être le chef d'orchestre de tous ceux qui ont travaillé depuis longtemps sur un enjeu de société extrêmement important. Si nous pouvons être innovants, participer à la pédagogie et travailler sur l'enjeu, notamment citoyen, au-delà de la collecte et de l'élimination, c'est évidemment la vocation du Syndicat.

Je vous souhaite à nouveau la bienvenue.

Avez-vous des questions ?

Mme KLEIN : Je suis le Maire de Villemaréchal. J'aimerais savoir s'il y a eu des pistes de réflexion à propos du changement de mode de tarification et si oui, quelles sont-elles ? Nous entendons beaucoup de choses. Je suis très inquiète. Je vous entends parler d'une éventuelle tarification au poids. Dans ma commune, les employés municipaux ramassent des déchets au bord des chemins, comme par exemple 160 litres d'huile usagée. Faire éventuellement payer les ordures au poids me fait très peur.

M. JEGO : Vous êtes une vraie Française et je vous félicite ! Vous avez peur des choses avant même de savoir si elles existent.

Mme KLEIN : Ce sont aussi les inquiétudes de mes administrés.

M. JEGO : C'est tellement français de créer l'angoisse avant même que les choses se produisent. Ici, nous sommes le Syndicat de traitement des ordures ménagères. Ce dont vous parlez ne se situe pas dans notre champ de compétences. Par extension, nous pouvons traiter d'autres sujets, mais globalement nous traitons les ordures ménagères. Je parle de la tarification pour le particulier (bac) et pas d'autre chose.

Un problème a effectivement été soulevé par plusieurs Maires concernant les personnes qui jettent n'importe quoi et n'importe où. Notre politique de déchetterie doit permettre d'apporter une réponse, c'est-à-dire d'inciter à déposer dans les déchetteries plutôt que d'abandonner les déchets sur les chemins. Il y a un message.

Sans forcément trouver la bonne formule, nous avons réfléchi à un service que nous pourrions rendre aux communes pour les aider à traiter tout ce qu'elles ramassent. Néanmoins, nous sommes un peu hors compétence. Il faudrait peut-être que nous étendions nos compétences. Nous sommes en train de regarder comment nous pouvons devenir prestataire de services pour les communes et à quel coût. La question de la tarification que j'évoquais ne rentrera pas en ligne de compte sur ce sujet-là.

En revanche, nous avons aujourd'hui le système le plus injuste pour le particulier, puisque vous payez en fonction de votre maison. Une petite dame qui vit seule dans un château et qui mange très peu va payer une somme gigantesque, tandis qu'une famille très nombreuse dans un trois pièces qui produit beaucoup de déchets va payer beaucoup moins. Le système est injuste. Nous n'avons aucune option ni pris aucune décision en attendant que les autres aient testé des solutions. Nous attendions de voir les résultats obtenus ailleurs. Aujourd'hui, la prochaine étape est de regarder les expériences des autres, de voir ce qui est intelligent et ce qui a fonctionné pour essayer de réorienter notre tarification. Le but n'est pas d'obtenir plus d'argent pour le SIRMOTOM, mais d'inciter davantage les gens à être vertueux et d'avoir un système plus juste.

Si nous avons le bon système, je ne vous dirais pas que nous devons y travailler puisque je l'aurais sous le coude. Nécessairement, comme dans toute évolution, nous aurons des perdants et des gagnants. D'après mon expérience : suite à un changement de tarification, ceux qui perdent formulent des reproches et ceux qui gagnent ne viennent jamais dire merci. Notre système doit permettre qu'il y ait beaucoup plus de gagnants que de perdants tout en trouvant un équilibre. Nous allons y travailler, ne vous inquiétez pas outre mesure.

Aujourd'hui, nous devons nous inquiéter car nous avons une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères injuste. Certains peuvent ne rien jeter ou jeter très peu et payer des sommes folles, alors que leurs voisins peuvent jeter beaucoup et payer beaucoup moins. La bonne solution est certainement un mixte de plusieurs éléments. Faire payer seulement au poids ne serait pas juste car les gens iraient jeter chez les voisins.

Mme KLEIN : Là est mon inquiétude !

M. JEGO : Evidemment, juste au poids n'est pas la solution, mais peut-être que la notion de poids peut quand même entrer en ligne de compte. Selon certains systèmes, le tarif correspond au nombre de fois que vous sortez vos bacs, mais il faut nécessairement un forfait.

Notre stratégie consiste donc à observer ceux qui se lancent dans des opérations et constater comment cela marche. Beaucoup d'expériences sont lancées en France. Nous allons essayer de nous caler. De grâce, ne nous inquiétons pas avant même de savoir ce que nous allons faire. Si on génère une telle inquiétude on ne change jamais rien.

Nous devrions plutôt nous inquiéter actuellement du fait que certains payent beaucoup alors qu'ils jettent peu. A un moment où des pouvoirs d'achat sont en difficulté, des personnes modestes jettent peu de déchets et payent de grosses Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Voilà l'inquiétude que nous devons porter.

Nous allons essayer de créer un système qui soit le plus juste possible. Comme tout système, il ne sera jamais parfait. Nous allons essayer de nous inspirer de ce qu'auront fait tous les autres. Ainsi, nous ne réitérerons pas leurs erreurs. Nous allons inciter les gens à être plus vertueux. Cela suffira-t-il pour que les gens soient citoyens et jettent moins sur les bords des routes, notamment dans le milieu rural ? Malheureusement, j'ai peur que nous nous heurtions aussi à ce qu'est devenue la société. Voilà pourquoi nous réfléchissons à la façon dont nous pourrions aider les communes à ramasser et à traiter, mais cela ne concerne pas le débat sur la TEOM.

Mme KLEIN : Le problème n'est pas le ramassage par les employés municipaux. Ils le font très bien et nous emmenons les déchets à la déchetterie. Mon inquiétude, comme celle de mes administrées, porte sur le fait que les gens jetteront de plus en plus sur les chemins si nous tarifons au poids.

M. JEGO : Je l'ai entendu. Coupez le cou à ce canard de Villemaréchal : nous ne taxerons pas qu'au poids.

Mme KLEIN : Venez le faire !

M. JEGO : Le premier magistrat doit avoir la capacité à dire qu'il ne faut pas s'inquiéter. Il n'y a aucun projet de taxer au poids, ni de près, ni de loin. Ce n'est ni dans un carton, ni dans un projet. Vous pouvez rassurer les gens.

Ensuite, nous devons trouver un système juste. Nous allons travailler ensemble. Ce système juste incitera-t-il davantage les gens à jeter davantage dans les sous-bois ? Je ne le souhaite pas. Je souhaite tout le contraire. L'objectif est que ce système juste incite les gens à être plus vertueux. Dans le même pays que nous, avec la même mentalité, nous avons la chance que d'autres aient fait des essais. Nous avons leur expérience pour voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché.

Je le constate après 25 ans de recul dans ce secteur, les gens jetaient moins dans les bas-côtés il y a 25 ans. Aujourd'hui, il suffit de se promener dans n'importe quel chemin pour le constater. Même aux bords des routes passagères, il faut voir le nombre de bouteilles et de déchets que les gens jettent par leur fenêtre. Je ne souhaite pas que notre système accélère cela. Nous allons essayer de faire tout le contraire, rassurons tout le monde. Aucun plan n'est prêt à l'heure actuelle.

En revanche, je ne sais pas si notre système permettra de régler cette dérive de la mentalité de nos compatriotes. Si nous parvenions à le faire, nous serions très forts ! Quant aux déchets extra-ménagers, nous regardons comment aider les communes, une fois qu'elles ont ramassé, à traiter dans les meilleures conditions si les déchetteries de proximité ne suffisent pas. A certains endroits, des tonnages considérables sont jetés. Nous n'avons pas encore totalement trouvé la solution.

Mme FAUCONNET : Si je me souviens bien, il y avait un groupe de réflexion.

M. JEGO : Oui et je veux le remettre en place. Nous attendions l'installation pour le rouvrir. Avez-vous d'autres questions ?

Un délégué : Ce groupe de réflexion sera-t-il remis en place au sein d'une Commission ?

M. JEGO : Non, au sein du Syndicat. On va voir le Vice-Président qui va s'en charger. Il fera un appel à candidatures auprès de chacun d'entre vous. Je vous remercie et je félicite tous les nouveaux élus (ils ne savent pas ce qui les attend !) !

Bonne soirée !

La séance est levée à 18 H 30.